

A Bussy-Saint-Georges, le 26 mai 2025

A l'attention des membres du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2025

**VILLE DE BUSSY-SAINT-GEORGES
DOCUMENTS RELATIFS AU RENOUVELLEMENT DES DELEGATIONS
DE SERVICE PUBLIC POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU
JEUNE ENFANT (EAJE)**

(ARTICLE L. 1411-7 DU CGCT)

Cher(e)s Collègues,

Dans le cadre du Conseil municipal du 12 juin 2025, vous trouverez ci-joint les éléments relatifs au projet de délégation de service public sous la forme d'une convention de gestion de crèches conformément à l'article L.1411-7 du CGCT.

Les documents transmis sont les suivants :

- Rapport de présentation synthétique des analyses finales¹
- Projet de délibération
- Projets de contrats de délégations de service public – lots 1 à 3 (1 contrat par lot)

Conformément à la jurisprudence en vigueur, les documents ci-dessous sont disponibles au service de la commande publique pour consultation du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Annexes pour les 3 lots :

- Annexe 1 : projet de service (fournie par le candidat)
- Annexe 2 : règlement de fonctionnement du service (communiquée par la ville)
- Annexe 3 : tableau de bord des engagements contractuels et compte d'exploitation prévisionnel (complétée par le candidat)
- Annexe 4 : agréments de la PMI (fournie par le candidat)
- Annexe 5 : périmètre géographique de la délégation (communiquée par la ville)
- Annexe 6 : liste du personnel affecté au service et rémunération (complétée par le candidat)
- Annexe 7 : inventaire (fournie par le candidat)
- Annexe 8 : liste des contrats passés avec les tiers (fournie par le candidat)
- Annexe 9 : attestations d'assurance (fournie par le candidat)
- Annexe 10 pour le lot 2 : Projet d'aménagement de la cuisine

Le Maire,



Yann DUBOSC

¹ Les rapports d'analyse propres à chaque lot sont disponibles au Service de la commande publique pour consultation du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.